

Le 08 décembre 2022, le Comité de Bassin Vienne et Charentes du Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, légalement convoqué, s'est réuni en séance, sous la Présidence de **M. Frankie ANGEBAULT** :

**Convocation faite le 18 octobre 2022,**

**Délégués titulaires présents :**

Monsieur Frankie ANGEBAULT pour Grand Poitiers  
Madame Pascale BELLE pour CA Grand Cognac  
Monsieur Michel GERMANEAU pour CA Grand Angoulême  
Monsieur Hindeley MATTARD pour CA Grand Châtelleraut  
Monsieur Jacky EMON pour Région Nouvelle-Aquitaine

**Membres présents :**

Monsieur Laurent FONTENEAU pour CU Grand Poitiers  
Monsieur Vincent GOUBEAU pour CA Grand Châtelleraut  
Madame Stéphanie MANDEIX pour CA Angoulême  
Monsieur Julien MENANTEAU pour CU Grand Poitiers

**Délégués excusés :**

Monsieur Claude BAUDIN pour CA Royan Atlantique  
Monsieur Etienne LEJEUNE pour Région Nouvelle Aquitaine  
Madame Sylvie AUBERT pour CU Grand Poitiers

## **COVOITURAGE**

### **ÉTUDES DE CORRIDORS**

Présentation est faite des études de covoiturage sur les différents corridors identifiés :

- 6 corridors issus de l'étude multimodale
- 6 corridors identifiés en 2021 par les territoires

Ces corridors sont intégrés au programme de financement européen ELENA.

Le marché d'études intègre également 6 corridors supplémentaires (Options) et pour lesquels les modalités de financement devront être précisées.

Il est demandé en séance :

- d'ajouter le corridor Angoulême – Périgueux aux analyses : son intégration au programme ELENA pour son financement sera à confirmer, si un autre corridor n'est finalement pas déclenché.
- de prolonger le corridor Angoulême - Cognac jusqu'à Saintes : son intégration au corridor existant ne devrait pas poser de problème.

Les études seront lancées début 2023 (notification du marché d'études prévue en janvier 2023). Le marché d'études est prévu sur 3 ans. Selon le prestataire retenu, le planning pourra être optimisé sur l'analyse des potentiels.

### **PLATEFORME DE MISE EN RELATION MODALIS**

Présentation est faite de la stratégie relative au covoiturage mise en œuvre sur Modalis :

- Rappel de l'existant avec l'intégration des offres de covoiturage des opérateurs privés et institutionnels du territoire, au sein du calculateur d'itinéraire Modalis.
- Présentation de la feuille de route dans les futurs outils modalis :
  - Version 0 (décembre 2022) : conservation du périmètre fonctionnel existant
  - Version 1 (mars 2023) : conservation du périmètre fonctionnel existant et mise en œuvre d'une plateforme de mise en relation covoiturage dit « classique » au sein du Maas Modalis.

A noter que l'intégration des offres de covoiturage de lignes au sein des outils Modalis est prévue au marché, en option complémentaire.

- Présentation du parcours fonctionnel spécifié au sein du cahier des charges du Maas Modalis.

NAM indique que des groupes de travail techniques dédiés à cette plateforme de mise en relation de covoiturage vont être mis en place en début d'année 2023.

Grand Poitiers indique en séance qu'il faudra s'interroger sur la potentielle concurrence des offres privées de covoiturage avec la mise en œuvre de lignes de covoiturage par certains territoires.

## **TOUR DE TABLE**

Grand Poitiers et Grand Châtelleraut ont lancé une étude de ligne de covoiturage entre les deux territoires afin d'identifier la mise en place d'une potentielle ligne de covoiturage, notamment pour la desserte des zones d'emplois. L'étude a été réalisée par ECOV et vient d'être terminée. La mise en place de la ligne n'est pas encore validée. Les résultats seront communiqués à NAM.

## **PROJET MODALIS**

Présentation est faite du projet de mobilité intégrée Modalis :

- Rappel de la promesse servicielle
- Rappel des 3 niveaux de services proposés aux membres
- Présentation du positionnement de chaque membre par niveaux
- Présentation de la traduction servicielle de chaque niveau pour les usagers des réseaux.

Grand Poitiers indique en séance qu'il a finalement décidé de se positionner sur le niveau 1 à date puis de basculer sur le niveau 3 à horizon 2025. La date sera confirmée avant l'été 2023.

Grand Angoulême indique en séance qu'ils souhaitent que le scénario niveau 3 leur soit présenté en détails afin d'envisager une bascule du niveau 1 au niveau 3 comme Grand Poitiers.

Concernant la bascule des widgets Modalis, Grand Cognac indique qu'ils ont peu de ressource pour l'effectuer et qu'il y'aura certainement une période courte, sans widget. NAM indique que Grand Cognac peut les contacter sans délais pour organiser un échange technique rapidement à ce sujet et que le widget en cours fonctionne jusqu'au 31 décembre 2022.

## **PAROLE DONNEE AUX MEMBRES**

- Demande d'analyse et de retours d'expériences sur les questions énergétiques et notamment la stratégie de verdissement des flottes, voire des ZFE.
- Le tour de table révèle également la problématique de recrutements de conducteurs. Les différents réseaux mettent en place des stratégies pour offrir le permis D, avoir des actions au sein de groupements d'employeurs et de démarchages/présentation du métier dans les quartiers.